

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

=====
Arrondissement de Lens
=====

=====
Canton de Wingles
=====

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 10 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA , Madame Nathalie LEROY, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Jimmy ROUFFELAERS (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jean-Luc DELASSUS est élu secrétaire de séance.

2025-113 : Prêt de véhicule aux habitants

Suite à l'arrêt de la collecte des objets encombrants sur trottoir par la société Nicollin qui incite les habitants à se déplacer à la déchèterie et dans le cadre d'un esprit d'entraide auprès des grenaysien(nes) qui sont soit en partie en situation socialement défavorisée ou ne disposant pas d'un moyen de transport adapté,

Suite aux sollicitations fréquentes des Services Techniques pour ramasser et nettoyer après coup les détritres laissés ici et là dans la ville, et au coût induit pour la commune,

En raison de l'enjeu de salubrité et de cadre de vie important pour tous les habitants,

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 16.12.2025 SLO

ID : 062-216203869-20251211-2025_113-DE

Suite à la modification de son règlement intérieur par la Communauté d'Agglomération de Lens
- Liévin pour permettre l'accès à la déchèterie des utilitaires,

La commune a donc décidé de mettre à disposition à titre gratuit un véhicule communal de type utilitaire pour effectuer les déplacements entre la déchèterie et le lieu de résidence du demandeur.

La demande doit être formulée auprès des Services Techniques de la commune et une convention de mise à disposition est mise en place entre le demandeur et le prêteur.
Avant le départ du véhicule, un constat est effectué avec la prise de photos obligatoires.
Un carnet de bord et une attestation sont à remplir.

Considérant l'intérêt de renforcer le lien entre la commune et les habitants et que cet arrêt de passage entraîne des soucis de ramassage des encombrants, il est proposé d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention de prêt de véhicule communal à titre gracieux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité,

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
12 déc. 2025

Jean-Luc DELASSUS

